



Etude sur la gestion de la Jalle de Blanquefort : Atelier Objectifs

20
objectifs
retenus !

10 objectifs
de priorité
majeure

7 objectifs
de priorité
forte

3 objectifs de
priorité
modérée

Atelier Objectifs

Déterminer les objectifs du plan de gestion et les hiérarchiser

31 janvier – Salle du Conseil Haillan

A partir des enjeux dégagés lors des derniers ateliers, les participants répartis en 2 groupes ont pu se mettre d'accord sur la proposition d'objectifs pour le futur plan de gestion de la Jalle. Une fois ces objectifs rédigés, chacun a pu s'exprimer pour les hiérarchiser selon différents niveaux de priorité.

Cette étape s'est déroulée en deux temps :

- L'appropriation des objectifs et leur reformulation ou ajout si nécessaire.
- La hiérarchisation par vote selon trois niveaux de priorité : majeure, forte, modérée.



Les objectifs retenus



Organisation des acteurs

Précisions générales : il existe un fort enjeu autour de ce thème et l'ensemble des acteurs semble le reconnaître. Des précisions sur une plus grande transparence entre les acteurs et le besoin d'une lecture commune des actions menées ont été apportées.

Objectif n°1 :

Organiser la communication entre les acteurs pour la gestion des ouvrages et les volumes prélevés

Précisions : l'objectif est de savoir quelles sont les actions menées et par quels acteurs, qu'il puisse y avoir des rappels à la loi et que cette communication ait une gestion efficace

Objectif n°2 :

Organiser la coordination des acteurs pour la lutte contre les espèces invasives

Précisions : l'objectif est d'avoir une coordination globale et concertée que ce soit contre les espèces végétales comme animales.

Objectif n°3 :

Organiser la communication entre les acteurs sur la gestion de la végétation et du lit mineur

Précisions : cette communication porte sur le nettoyage des embâcles, curages, fauchages etc. et doit concilier les enjeux hydrauliques et de biodiversité



Niveaux de priorité

Objectif n°1

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°2

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°3

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Les objectifs retenus

Amélioration de la communication

Objectif n°4 :

Faire connaître la réglementation en eau et la faire appliquer

Précisions : l'objectif est de savoir ce que chacun a le droit et le devoir de faire, mais également de porter à connaissance les différences entre cours d'eau et crastes par exemple. Il s'agit par ailleurs de veiller à ce que la réglementation soit appliquée et respectée.

Objectif n°5 :

Partager les bonnes pratiques de gestion hydraulique et de préservation de la biodiversité

Précisions : l'objectif est d'avoir une coordination globale et concertée que ce soit contre les espèces végétales comme animales.



Niveaux de priorité

Objectif n°4

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°5

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Risque inondation

Objectif n°6 :

Réduire le risque inondation et préserver les zones d'expansion des crues

Précisions : cet objectif doit tenir compte d'une stratégie globale de gestion des ouvrages (digues, entretien des bassins de rétention etc.) avec les sites (expansion des crues, zones humides)

Objectif n°7 :

Assurer une gestion pérenne des digues (bon état, maîtrisées, fonctionnelles)

Précisions : l'objectif est de conserver les digues en bon état, de les maîtriser pour qu'elles soient fonctionnelles avec une stratégie globale adaptée au fonctionnement hydromorphologique de la Jalle.



Niveaux de priorité

Objectif n°6

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°7

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Les objectifs retenus

Gestion quantitative de la ressource en eau

Objectif n°8 :

Optimiser la gestion des ouvrages

Précisions : cet objectif concerne les ouvrages de drainage, de prélèvement, de ruissèlement et de rétention de l'eau (prises d'eau, écluses, moulin etc.).

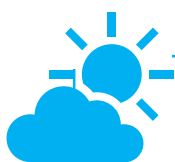
Objectif n°9 :

Anticiper les effets du changement climatique sur les débits de la Jalle

Précisions : les champs d'expansion des eaux doivent être pensés en lien avec les effets du changement climatique

Objectif n°10 :

Préserver les ressources en eau souterraines



Niveaux de priorité

Objectif n°8

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°9

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°10

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Amélioration de la qualité de l'eau

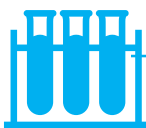
Objectif n°11 :

Suivre et réduire les sources de pollution

Précisions : cet objectif concerne les sources de pollution urbaines, industrielles et agricoles. Le suivi de la qualité de l'eau est intégré à cet objectif comme moyen d'action.

Objectif n°12 :

Lutter contre la présence de déchets



Niveaux de priorité

Objectif n°11

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°12

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Les objectifs retenus

Restauration de la continuité écologique

Objectif n°13 :

Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire

Objectif n°14 :

Améliorer et favoriser la libre circulation de la faune semi-aquatique ainsi que la continuité de la ripisylve



Niveaux de priorité

Objectif n°13

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°14

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Conservation des milieux naturels et de la biodiversité

Objectif n°15 :

Adapter la gestion et conserver les zones humides pour leur rôle hydraulique

Précisions : cet objectif comprend le rôle hydraulique lié aux expansions de crue, au soutien d'étiage et pour leur rôle dans le maintien de la biodiversité.

Objectif n°16 :

Protéger, valoriser et restaurer le patrimoine naturel et la qualité des milieux naturels

Précisions : cet objectif comprend un enjeu de sensibilisation et concerne l'entretien raisonné des berges et des zones humides, la préservation de la biodiversité ainsi que le fonctionnement hydromorphologique.

Objectif n°17 :

Améliorer ou restaurer la qualité hydromorphologique du réseau hydrographique

Précisions : cet objectif agit sur la prévention des inondations, le maintien de la biodiversité et la limitation de l'ensablement. Les seuils sont mentionnés pour cet objectif.



Niveaux de priorité

Objectif n°15

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°16

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°17

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Les objectifs retenus



Préservation du patrimoine de la Jalle

Précisions générales : l'enjeu de préservation du patrimoine et de sa valorisation comprend un objectif général de sensibilisation (notamment sur les zones humides). L'ouverture au public de la Jalle par des cheminements n'est pas prévue sur la totalité du linéaire et ne se fera pas sans l'accord des propriétaires.

Objectif n°18 :

Protéger et valoriser le patrimoine bâti

Objectif n°19 :

Protéger et valoriser le paysage

Objectif n°20 :

Protéger et valoriser les activités liées au cours d'eau

Précisions : par activités, il est entendu les activités socio-économiques et les activités de loisir et récréatives. Il faut veiller à préserver des zones de quiétude.



Niveaux de priorité

Objectif n°18

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°19

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Objectif n°20

MAJEURE

FORTE

MODEREE

Hiérarchisation des objectifs



Objectifs	Priorité majeure	Priorité forte	Priorité modérée
Organisation des acteurs			
Organiser la communication entre les acteurs pour la gestion des ouvrages et les volumes prélevés	19	8	1
Organiser la coordination des acteurs pour la lutte contre les espèces invasives	5	16	7
Organiser la communication entre les acteurs sur la gestion de la végétation et du lit mineur	6	17	5
Amélioration de la communication			
Faire connaître la réglementation en eau et la faire appliquer	24	4	
Partager les bonnes pratiques de gestion hydraulique et de préservation de la biodiversité	10	6	12
Risque inondation			
Réduire le risque inondation et préserver les zones d'expansion des crues	25	3	-
Assurer une gestion pérenne des digues (bon état, maîtrisées, fonctionnelles)	19	7	2
Gestion quantitative de la ressource en eau			
Optimiser la gestion des ouvrages	3	18	7
Anticiper les effets du changement climatique sur les débits de la Jalle	5	15	8
Préserver les ressources en eau souterraines	12	4	1
Amélioration de la qualité de l'eau			
Suivre et réduire les sources de pollution	21	7	-
Lutter contre la présence de déchets	20	6	2
Restauration de la continuité écologique			
Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire	6	17	4
Améliorer et favoriser la libre circulation de la faune semi-aquatique ainsi que la continuité de la ripisylve	16	2	8

Hiérarchisation des objectifs



Objectifs	Priorité majeure	Priorité forte	Priorité modérée
Conservation des milieux naturels et de la biodiversité			
Adapter la gestion et conserver les zones humides pour leur rôle hydraulique	13	10	-
Protéger, valoriser et restaurer le patrimoine naturel et la qualité des milieux naturels	14	8	3
Améliorer ou restaurer la qualité hydromorphologique du réseau hydrographique	1	21	5
Préservation du patrimoine de la Jalle			
Protéger et valoriser le patrimoine bâti		2	26
Protéger et valoriser le paysage		3	24
Protéger et valoriser les activités liées au cours d'eau	2	20	6

**Le nombre de voix peut varier selon les abstentions.*

Hiérarchisation des objectifs



Objectifs de priorité majeure

- Organiser la **communication entre les acteurs** pour la gestion des ouvrages et les volumes prélevés
- Faire **connaître la réglementation** en eau et la faire appliquer
- Réduire le **risque inondation** et préserver les zones d'expansion des crues
- Assurer une **gestion pérenne** des digues (bon état, maîtrisées et fonctionnelles et adaptées au fonctionnement hydromorphologique de la Jalle)
- Préserver les **ressources en eau souterraines**
- Suivre et réduire les **sources de pollution**
- Lutter contre la **présence de déchets**
- Améliorer et favoriser la **libre circulation de la faune semi-aquatique** ainsi que la **continuité de la ripisylve**
- Adapter la gestion et **conserver les zones humides** pour leur rôle hydraulique
- Protéger, valoriser et restaurer le **patrimoine naturel et la qualité des milieux naturels**

Objectifs de priorité forte

- Organiser la **coordination des acteurs** pour la lutte contre les espèces invasives
- Organiser la **communication entre les acteurs** sur la gestion de la végétation et du lit mineur
- Optimiser la **gestion des ouvrages**
- Anticiper **les effets du changement climatique** sur les débits de la Jalle
- Restaurer la **libre circulation piscicole et sédimentaire**
- Améliorer ou restaurer la **qualité hydromorphologique** du réseau hydrographique
- Protéger et valoriser les **activités liées au cours d'eau**

Objectifs de priorité modérée

- Partager les **bonnes pratiques de gestion hydraulique** et de préservation de la biodiversité
- Protéger et valoriser le **patrimoine bâti**
- Protéger et valoriser le **paysage**

Personnes présentes aux ateliers



Nom	Prénom	Qualité
Astre	Caroline	AEAG
Baran	Michel	SCI Moulin Blanc
Bedin	Marion	Artélia
Builles	Stephane	Réserve Naturelle Marais de Bruges
Caillol	Jacques	2c2v
Calas	Cécile	Direction de l'eau Bordeaux Métropole
Campet	Jean-Marie	Propriétaire de jardins familiaux
Dartigues	Sandra	Ville d'Eysines
Decruz	Christian	Suez
Demarty	Fabrice	Direction de l'eau Bordeaux Métropole
Dubois	Jean-Denis	Adjoint, Mairie de Bruges
Florette	Nathalie	DGA Saint-Médard-en-Jalle
Garandau	Marion	2c2v
Gratadour	Pierre	Maraicher
Heraud	Pauline	Chambre d'agriculture 33
Jean-Denis	Dubois	Adjoint, Mairie de Bruges
Lacazadiou	Isabelle	Service hygiène et santé, Saint-Médard-en-Jalle et le Haillan
Lamy	Lucie	Moulin de Gajac
Lartigue	Denis	Artélia
Lathuillère	Thierry	Ariane Group.
Lefèvre	Jérôme	ASA DFCI Martignas
Lyda	Antoine	Artélia
Médina	Pierre	Bordeaux Métropole
Mesplede	Jean-Luc	Adjoint Maire Eysines
Michel	Chloé	Ecologie Urbaine & Citoyenne
Nigou	Olivier	Bordeaux Métropole
Pierre	Christian	Saint-Médard-en-Jalle
Suffran	Yves	Direction de la Nature Bordeaux Métropole
Valadas	Emma	Cistude Nature
Valy	Nicolas	Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
Villair	Patrick	Mairie de Saint-Jean-d'Illac



Prochaines échéances

En mars et avril auront lieu cinq ateliers liés à la définition du Plan d'Action pour le futur plan de gestion de la Jalle. Nous vous espérons nombreux pour formuler vos propositions.

Pensez à confirmer votre participation !

Merci d'être venus à l'atelier Objectifs, nous vous attendons nombreux pour la suite de la concertation!

Atelier Objectifs

Compte-rendu de l'atelier du 31 janvier 2019